Image not found or type unknown

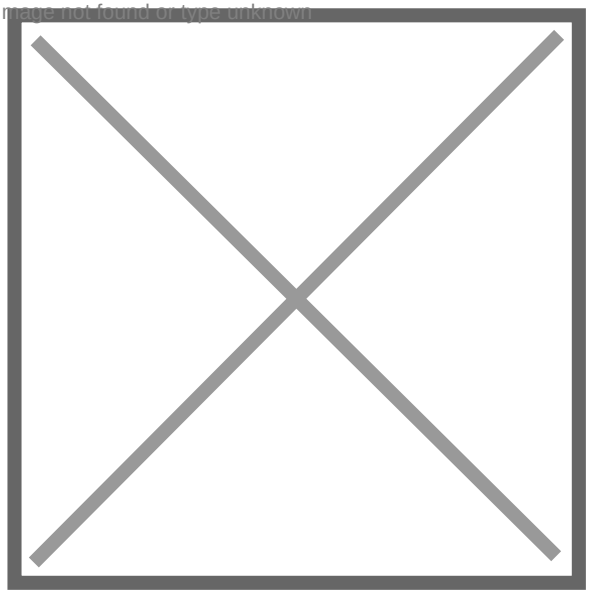

Véhicule et héritage

Par **Loulouli**, le **15/03/2021** à **10:36**

Bonjour
J ai divorce il y a 6 ans
J avais hérité d un véhicule provenant de mon papa que j ai laissé à mon ex pour que mes enfants puissent partir en vacances.
La carte grise a été mise à son nom.
Ce véhicule n a jamais figure dans le jugement de divorce,peut être un oubli ?
Aujourd'hui il l a vendu sans m en parler et gardé la totalité de l argent
En avait il le droit?
Mes enfants peuvent elles récupérer cette somme ?
Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés